

PROCÈS-VERBAL

Réunion régulière de la Régie du parc régional Massawippi
à la salle du conseil de la Municipalité de Hatley
située au 2100, route 143, Hatley
le 8 avril 2010 à 13 h 30.

Sont présents :

M. Jacques Demers, maire	Sainte-Catherine-de-Hatley
M. Michael Page, maire	North Hatley
M. Jacques de Léséleuc, maire	Hatley
M. Alec van Zuiden, maire	Ayer's Cliff

Mme Liane Breton d.g.	Canton de Hatley
M. Serge Caron, d.g.	Sainte-Catherine-de-Hatley
M. Léonard Castagner, d.g.	North Hatley
M. Roland Gascon, d.g.	Hatley

Absences: Madame Ghislaine Poulin Doherty
Monsieur Pierre A. Levac

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Nomination d'un président d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 11 février 2010
5. Suites au procès-verbal du 11 février 2010
6. Période de questions des visiteurs
7. Campagne d'échantillonnage 1 900 \$
8. Forfaitaire président et secrétaire-trésorière de la Régie
9. Avis de motion règlement n° 2010-02
10. Dépôt des états financiers 2009
11. Comptes payables
12. Correspondance
13. Divers
14. Prochaine assemblée
15. Fermeture de l'assemblée

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est dirigée par le président de l'assemblée et celui-ci ayant constaté le quorum, il ouvre la session à 13 h 30.

10-04-08.02

NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

ATTENDU QUE l'absence de Monsieur Levac comme président pour cette rencontre;

ATTENDU QUE la régie intermunicipale du parc régional Massawippi doit nommer un président d'assemblée suppléant;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES DE LESÉLEUC

ET RÉSOLU QUE Monsieur Jacques Demers soit nommé président d'assemblée suppléant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10-04-08.03

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MICHAEL PAGE

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour est adopté en laissant le point « Divers » ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10-04-08.09

AVIS DE MOTION

JACQUES DE LÉSÉLEUC donne avis, par les présentes, que sera présenté pour adoption du conseil un règlement n° 2010-02 relatif à la modification du règlement n° 2008-02. De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent avis de motion.

10-04-08.10

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2009

ATTENDU QUE la firme *RAYMOND CHABOT GRANT THORNTHON* S.E.N.C.R.L. a présenté les états financiers pour l'année 2009;

ATTENDU QUE les états financiers représentent les états des résultats de l'année 2009 et qu'il y a un surplus de 60 424 \$;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR ALEC VAN ZUIDEN**

ET RÉSOLU QUE la Régie adopte les états financiers de l'année 2009 tels que présentés par la firme *RAYMOND CHABOT GRANT THORNTHON* S.E.N.C.R.L. ainsi que les recommandations de celle-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10-04-08.11

COMPTES PAYABLES

La liste des chèques est remise à tous les membres du conseil d'administration

LES CHÈQUES FOURNISSEURS	MONTANT
2010-0001 BPR-Énergie inc.	19 950,66 \$
2010-0002 Infotech	240,38 \$
2010-0003 Raymond Chabot Grant Thornton	5 572,64 \$
2010-0004 MRC Memphrémagog	1 900,00 \$

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MICHAEL PAGE**

ET RÉSOLU QUE la secrétaire-trésorière procède au paiement de ces comptes jusqu'au 9 avril 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10-04-08.12

CORRESPONDANCE

Deux (2) lettres du Centre d'expertise Hydrique du Québec
Plan stratégique pour la mise aux normes
Demande d'aide financière Club de conservation du lac Massawippi
Lettre de Monsieur Alec van Zuiden

10-04-08.13

**DIVERS
NOMINATION D'UN SUBSTITUT DU MAIRE**

ATTENDU qu'afin d'éviter toute situation problématique lors de vote à la séance de la Régie lors d'un conseil d'administration;

ATTENDU qu'une nomination d'un membre du conseil municipal de chacune des municipalités participantes à la Régie lors de l'absence du maire est requise afin d'éviter de refuser le vote du membre du conseil non mandaté à remplacer les administrateurs;

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR ALEC VAN ZUIDEN**

ET RÉSOLU QUE chacune des municipalités participantes à la Régie nommera individuellement une conseillère ou un conseiller en tant que substitut du maire lors de ses absences au conseil de la Régie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10-04-08.14

DEMANDE DU CLUB DE CONSERVATION

ATTENDU QU' une demande d'aide financière du Club de conservation du lac Massawippi a été soumis à la Régie;

ATTENDU qu'un montant a été prévu au budget 2010 relatif aux subventions;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR ALEC VAN ZUIDEN**

ET RÉSOLU QUE la Régie accepte de verser pour l'année 2010 une somme de 1500 \$ au Club de conservation du lac Massawippi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10-04-08.15

PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée régulière se déroulera le 10 juin à 13 h 30 au bureau du Canton de Hatley.

Une assemblée spéciale aura lieu le 13 avril à 16 h 30 au bureau de la municipalité de North Hatley pour l'adoption du règlement d'emprunt n° 2010-02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10-04-08.16

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, Michael Page propose la fermeture de l'assemblée à 13 h 35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Je, Jacques Demers, président de l'assemblée suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Jacques Demers
Président suppléant

Liane Breton
Secrétaire-trésorière